



Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de GRASSE

Tél. 04.93.64.24.24
Fax. 04.93.64.55.37

MAIRIE de VALLAURIS

COMPTÉ - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

1- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2019

À L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 Décembre 2019.

2- DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** des décisions municipales.

3-DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE- ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré**, **DÉCIDE** de déléguer les compétences énumérées ci-dessus pour la durée du mandat, au Maire, ou par délégation, en cas d'absence ou d'empêchement du Maire et sans préjudice des délégations consenties dans le cadre de l'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales, au premier adjoint au Maire, **DECIDE**, conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, que les décisions prises en application de la présente délégation pourront également être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du maire dans les conditions fixées à l'article L.2122-18, **DIT** que le Maire rendra compte de l'ensemble des décisions, conformément aux termes de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal, lequel s'agissant d'un compte rendu donnera lieu à prise d'acte par le Conseil Municipal et non à un vote.

ONT VOTÉ POUR : M. LUCIANO Kevin – M. FONCK Christophe – Mme ANASSE Marie-Paule – M. SALOUH Hassan – Mme LANZA Catherine – M. ARMANDO René – Mme BERTAGNA Christelle – M. BRUZZISI Dominique – Mme GIMENEZ Claudy – M. VAZIA Georges – Mme RIOTTON Christelle – M. PONS Jean-Claude – M. CHALVIN Eric – Mme BAIN Blandine – M. SEPTIER Philippe – Mme CELLAMARO Corinne – M. LE HOANG BA Patrick – M. THIRY Laurent – M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric – Mme SEBBAR Anne-Laure – Mme AUBLIN Stéphanie – Mme WASSER Virginie – Mme MUSSO Marion – Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra

ONT VOTÉ CONTRE : Mme CAPPADONA Andrée – M. AVRIL Eric – M. MANAGO Michel – Mme LANGLAIS Marinette – M. POLYCARPE Marc – Mme Carine BONNUCELLI – Mme

CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émélie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA Virginie.

S'EST ABSTENU : M. TIVOLI Lionel

4- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

a/ SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COMMUNES ALIMENTÉES PAR LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP (S.I.C.A.S.I.L.)

Proposition de candidatures au nom du groupe majoritaire, sont proposées :

- M. Philippe SEPTIER en qualité de titulaire
- Mme Corinne CELLAMARO en qualité de titulaire
- Mme Alexandre CORNARDEAU-CHEVAS en qualité de titulaire

- Mme Stéphanie AUBLIN en qualité de suppléante
- Mme Christelle BERTAGNA en qualité de suppléante

Après sollicitation du Maire : 2 autres listes sont présentées,

- **Liste Force Expérience Pour Notre Ville :**
M. MANAGO, M. AVRIL, M. POLYCARPE, en tant que titulaires et Mme BONNUCELLI, Mme LANGLAIS en tant que suppléantes
- **Liste Ensemble pour Vallauris Golfe Juan :**
M. CHARTIER, Mme LEDUC, Mme CANTONI, en qualité de titulaires et Mme FERREIRA BARBOSA en tant que suppléante

Le Conseil Municipal est appelé à voter.

Adopte à l'unanimité la désignation au scrutin public à mains levées des représentants de la commune.

- **Liste Force Expérience Pour Notre Ville :**
M. MANAGO, M. AVRIL, M. POLYCARPE, en tant que titulaires et Mme BONNUCELLI, Mme LANGLAIS en tant que suppléantes obtient 6 voix.
- **Liste Ensemble pour Vallauris Golfe Juan :** M. CHARTIER, Mme LEDUC, Mme CANTONI, en qualité de titulaires et Mme FERREIRA BARBOSA en tant que suppléante obtient 4 voix.
- Un élu ne prend pas part au vote.

Liste majorité

M. Philippe SEPTIER en qualité de titulaire
Mme Corinne CELLAMARO en qualité de titulaire
Mme Alexandre CORNARDEAU-CHEVAS en qualité de titulaire
Mme Stéphanie AUBLIN en qualité de suppléante

*Mme Christelle BERTAGNA en qualité de suppléante
Ayant obtenu 24 voix représentant la majorité absolue des suffrages exprimés,
en vertu de l'article L 2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales, sont donc élus
respectivement en qualité de délégué titulaire et de suppléant au SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DES COMMUNES ALIMENTÉES PAR LES CANAUX DE LA SIAGNE ET
DU LOUP (S.I.C.A.S.I.L.)*

**b/ SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ
(S.D.E.G.)**

Proposition de candidatures au nom du groupe majoritaire, sont proposés :

- *Mme Christelle BERTAGNA en qualité de titulaire*
- *Mme Christelle RIOTTON en qualité de suppléante*

Après sollicitation du Maire : 2 autres listes sont présentées,

- *Liste Force Expérience Pour Notre Ville : M. POLYCARPE en tant que titulaire et
M. MANAGO en tant que suppléant*
- *Liste Ensemble pour Vallauris Golfe Juan : Mme FERRREIRA BARBOSA en tant
que titulaire et M. CHARTIER en tant que suppléant.*

Le Conseil Municipal est appelé à voter.

Adopte à l'unanimité la désignation au scrutin public à mains levées des représentants de la commune.

- Liste Force Expérience Pour Notre Ville :

M. POLYCARPE en tant que titulaire et M. MANAGO en tant que suppléant obtient 6 voix

- Liste Ensemble pour Vallauris Golfe Juan :

*Mme FERRREIRA BARBOSA en tant que titulaire et M. CHARTIER en tant que suppléant obtient
4 voix*

- Un élu ne prend pas part au vote.

Liste majorité

- *Mme Christelle BERTAGNA en qualité de titulaire*
- *Mme Christelle RIOTTON en qualité de suppléante*

Ayant obtenu 24 voix représentant la majorité absolue des suffrages exprimés.

En vertu de l'article L 2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales.

*Sont donc élues respectivement en qualité de délégué titulaire et de suppléant au SYNDICAT
DÉPARTEMENTAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ (S.D.E.G.).*

**c/ SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DE LA FOURRIERE
INTERCOMMUNALE.**

Proposition de candidatures au nom du groupe majoritaire, sont proposés :

- M. Eric CHALVIN en qualité de titulaire
- M. Dominique BRUZZISI en qualité de titulaire

Après sollicitation du Maire : 2 autres listes sont présentées,

- *Liste Force Expérience Pour Notre Ville : M. AVRIL et M. POLYCARPE en tant que titulaire*
- *Liste Ensemble pour Vallauris Golfe Juan : Mme LEDUC et Mme CANTONI en tant que titulaires*

Le Conseil Municipal est appelé à voter.

Adopte à l'unanimité la désignation au scrutin public à mains levées des représentants de la commune.

- *Liste Force Expérience Pour Notre Ville : M. AVRIL et M. POLYCARPE en tant que titulaire obtient 6 voix*
- *Liste Ensemble pour Vallauris Golfe Juan : Mme LEDUC et Mme CANTONI en tant que titulaires obtient 4 voix*
- *Un élu ne prend pas part au vote.*

Liste Majorité :

- M. Eric CHALVIN en qualité de titulaire
- M. Dominique BRUZZISI en qualité de titulaire

Ayant obtenu 24 voix représentant la majorité absolue des suffrages exprimés.

En vertu de l'article L 2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales, Sont donc élus respectivement en qualité de délégué titulaire au SYNDICAT DE GESTION DE LA FOURRIERE INTERCOMMUNALE (S.G.F.I).

5-DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN D'AUTRES ORGANISMES :

a/ CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER D'ANTIBES

NON SOUMIS AU VOTE

b) CONSEIL DE SURVEILLANCE DU POLE SANTE

Proposition de candidatures au nom du groupe majoritaire, est proposé :

- M. Patrick LE HOANG BA

Après sollicitation du Maire, 2 autres candidatures sont présentées,

- Mme LANGLAIS (Force expérience pour notre Ville)
- M. CHARTIER (Ensemble Pour Vallauris Golfe Juan)

Le Conseil Municipal est appelé à voter,

Adopte à l'unanimité la désignation au scrutin public à mains levées des représentants de la commune pour toutes les désignations de cette délibération:

- **Mme LANGLAIS** (Force expérience pour notre Ville) a obtenu 6 voix
- **M. CHARTIER** (Ensemble Pour Vallauris Golfe Juan) a obtenu 4 voix
- Un élu n'a pas pris part au vote
- **M. Patrick LE HOANG BA**

ayant obtenu 24 voix représentant la majorité absolue des suffrages exprimés, en vertu de l'article L 2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales, est donc élu Administrateur au CONSEIL DE SURVEILLANCE DU POLE SANTE.

c/ CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE PABLO PICASSO

Proposition de candidatures au nom du groupe majoritaire, sont proposées :

- **Mme RIOTTON**
- **Mme MUSSO**

Après sollicitation du Maire, 2 autres candidatures sont présentées,

- **Mme FERREIRA BARBOSA** (Ensemble Pour Vallauris Golfe Juan)
- **Mme CANTONI** (Ensemble Pour Vallauris Golfe Juan)
- **Mme CAPPADONA** (Force expérience pour notre Ville)
- **M. AVRIL** (Force expérience pour notre Ville)

Le Conseil Municipal est appelé à voter,

- **Mme FERREIRA BARBOSA** (Ensemble Pour Vallauris Golfe Juan) a obtenu 4 voix
- **Mme CANTONI** (Ensemble Pour Vallauris Golfe Juan) a obtenu 4 voix
- **Mme CAPPADONA** (Force expérience pour notre Ville) a obtenu 6 voix
- **M. AVRIL** (Force expérience pour notre Ville) a obtenu 6 voix
- Un élu n'a pas pris part au vote

Liste majorité

- **Mme RIOTTON**
- **Mme MUSSO**

Ayant obtenu 24 voix représentant la majorité absolue des suffrages exprimés.

En vertu de l'article L 2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales, Sont donc élues Administrateurs au CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE PABLO PICASSO.

d/ CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NOTRE DAME DE LA TRAMONTANE

Proposition de candidatures au nom du groupe majoritaire, est proposé :

- **Mme AUBLIN**

2 autres candidatures sont présentées,

- **Mme LEDUC (Ensemble Pour Vallauris Golfe Juan)**
- **Mme CAPPADONA (Force expérience pour notre Ville)**

Le Conseil Municipal est appelé à voter.

- **Mme LEDUC (Ensemble Pour Vallauris Golfe Juan) a obtenu 4 voix**
- **Mme CAPPADONA (Force expérience pour notre Ville) a obtenu 6 voix**
- **Un élu n'a pas pris part au vote**

- **Mme AUBLIN (Liste majorité)**

**Ayant obtenu 24 voix représentant la majorité absolue des suffrages exprimés,
En vertu de l'article L 2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales, Est donc élue
Administrateur au CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NOTRE DAME DE
LA TRAMONTANE**

**e/ COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE RÉFORME DES AGENTS DES
COLLECTIVITÉS LOCALES**

Proposition de candidatures au nom du groupe majoritaire, sont proposés :

- **Mme GIMENEZ en qualité de titulaire**
- **M. RAZAFIARISON en qualité de titulaire**
- **M. THIRY en qualité de suppléant**
- **Mme SEBBARD en qualité de suppléante**
- **Mme LANZA en qualité de suppléante**
- **M. SEPTIER en qualité de suppléant**

Après sollicitation du Maire une autre liste se présente (Force expérience pour notre Ville)

- **M. MANAGO en qualité de titulaire**
- **M. POLYCARPE en qualité de titulaire**
- **M. AVRIL en qualité de suppléant**
- **Mme BONNUCELLI en qualité de suppléante**
- **Mme LANGLAIS en qualité de suppléante**
- **Mme CAPPADONA en qualité de suppléante**

Le Conseil Municipal est appelé à voter.

(Force expérience pour notre Ville) a obtenu 6 voix

- **M. MANAGO en qualité de titulaire**
- **M. POLYCARPE en qualité de titulaire**
- **M. AVRIL en qualité de suppléant**
- **Mme BONNUCELLI en qualité de suppléante**
- **Mme LANGLAIS en qualité de suppléante**
- **Mme CAPPADONA en qualité de suppléante**
- **Un élu n'a pas pris part au vote**

Liste majoritaire

- Mme GIMENEZ en qualité de titulaire
- M. RAZAFIARISON en qualité de titulaire
- M. THIRY en qualité de suppléant
- Mme SEBBARD en qualité de suppléante
- Mme LANZA en qualité de suppléante
- M. SEPTIER en qualité de suppléant

Ayant obtenu 24 voix représentant la majorité absolue des suffrages exprimés, En vertu de l'article L 2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales, Sont donc élus Administrateurs à la COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME DES AGENTS DES COLLECTIVITES LOCALES.

6 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS.

Le Conseil Municipal, Après En Avoir Délibéré, FIXE le nombre total de membres qui siégeront au sein du conseil d'administration du CCAS, à 10 membres, le Maire n'étant pas compris dans cet effectif, et répartis comme suit :

- 5 membres élus au sein du Conseil Municipal ;
- 5 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

DIT que ces 5 membres élus seront désignés par délibération séparée du Conseil Municipal; DIT que les 5 représentants des associations seront nommés par arrêtés ultérieurs du Maire.

ONT VOTÉ POUR : M. LUCIANO Kevin -M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra - M. MANAGO Michel - Mme LANGLAIS Marinette - M. POLYCARPE Marc -Mme Carine BONNUCELLI - Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émelie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA Virginie M. TIVOLI Lionel.

SE SONT ABSTENUS : M. Eric AVRIL, Mme Andrée CAPPADONA

7- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - ELECTION DES ADMINISTRATEURS ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

UN BUREAU EST CONSTITUÉ PAR 2 ASSESSEURS À L'UNANIMITÉ : M. PONS ET M. TIVOLI,

PROCEDE à la désignation par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.

Listes des candidats

- **Liste Majorité** : - Mme Claudy GIMENEZ - M. Patrick LE HOANG BA- M. Hassan SALOUH- M. Jean Frédéric RAZAFIARISON- Mme Marion MUSSO

- **Liste Ensemble pour Vallauris Golfe Juan** : Mme Virginie FERREIRA BARBOSA - Mme Émelie LEDUC - M. Laurent CHARTIER - Mme Emmanuelle CANTONI

- **Liste Force Expérience pour notre Ville**: Mme Andrée CAPPADONA - Mme Marinette LANGLAIS - Mme Carine BONNUCELLI - M. Michel MANAGO - M. Eric AVRIL

Nombre de votants 35

Nombre de bulletins 35

Bulletins blancs 1

Bulletins nuls 0

Suffrages valablement exprimés 34

Répartition des suffrages

- **Liste Majorité**: obtient 24 voix
- **Liste Ensemble pour Vallauris Golfe Juan** : obtient 4 voix
- **Liste Force Expérience pour notre Ville**: obtient 6 voix

Suffrages exprimés : 34

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Quotient électoral : 6.8

Selon répartition à la proportionnelle au plus fort reste :

- **Liste Majorité**: obtient 3 sièges
- **Liste Ensemble pour Vallauris Golfe Juan** : obtient 1siège
- **Liste Force Expérience pour notre Ville**: obtient 1 siège

Sont donc élus pour siéger au Conseil d'administration du CCAS

En qualité de titulaires :

Madame Claudy GIMENEZ

Monsieur Patrick LE HOANG BA

Monsieur Hassan SALOUH

Madame Virginie FERREIRA BARBOSA

Madame Andrée CAPPADONA

8- ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) DU TOURISME DE VALLAURIS GOLFE-JUAN- DÉSIGNATION DES ADMINISTRATEURS

Au titre des élus, au nom du groupe majoritaire, sont proposées les candidatures de :

- 5 noms en qualité de titulaires
- Mme WASSER
- Mme LANZA
- Mme BAIN
- Mme SEBBAR

M.THIRY

- 5 noms en qualité de suppléants
Mme CORNARDEAU-CHEVAS
Mme AUBLIN
Mme CELLAMARO
Mme ANASSE
M.FONCK

Après sollicitation du Maire,

1 autre liste de candidature est présentée,

Liste Force Expérience pour Notre Ville

- Mme Carine BONNUCELLI en qualité de titulaire
- M. Marc POLYCARPE en qualité de titulaire
- M. Michel MANAGO en qualité de titulaire
- M. Eric AVRIL en qualité de suppléant
- Mme Marinette LANGLAIS en qualité de suppléante
- Mme Andrée CAPPADONA en qualité de suppléante

LE CONSEIL MUNICIPAL EST APPELÉ À VOTER.

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL, ADOPTE la désignation au scrutin public à mains levées des représentants de la commune.

Liste Force Expérience pour Notre Ville a obtenu 6 voix

- Mme Carine BONNUCELLI en qualité de titulaire
- M. Marc POLYCARPE en qualité de titulaire
- M. Michel MANAGO en qualité de titulaire
- M. Eric AVRIL en qualité de suppléant
- Mme Marinette LANGLAIS en qualité de suppléante
- Mme Andrée CAPPADONA en qualité de suppléante
- 5 élus n'ont pas pris part au vote

Liste majorité

- Mme WASSER Virginie en qualité de titulaires
- Mme LANZA Catherine en qualité de titulaires
- Mme BAIN Blandine en qualité de titulaires
- Mme SEBBAR Anne-Laure en qualité de titulaires
- M.THIRY Laurent en qualité de titulaires
- Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra en qualité de suppléante
- Mme AUBLIN en qualité de suppléante
- Mme CELLAMARO en qualité de suppléante
- Mme ANASSE en qualité de suppléante
- M.FONCK en qualité de suppléant

Ayant obtenu 24 voix représentant la majorité absolue des suffrages exprimés,

En vertu de l'article L 2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales, sont respectivement élus Administrateurs Titulaires et Suppléants de la commune, au sein du Conseil d'Administration de l'EPIC Office du Tourisme au titre des Elus.

Au titre des socioprofessionnels, au nom du groupe majoritaire, sont proposées les candidatures de :

- 4 noms en qualité de titulaires
- M. Bruno CORCUFF
- M. Jean-Paul BAIN
- M. Gilles COMPAS
- M. Laurent LEROUX

- 4 noms en qualité de suppléants
- M. Thierry COMODINI
- Mme Charline HOTELLIER
- M Jean Robert SEGUIN
- M Jean-Jacques RIBES

En vertu de l'article L 2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales, une seule liste étant présentée les candidats sont immédiatement élus respectivement Administrateurs Titulaires et Suppléants de la commune au CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉPIC OFFICE DU TOURISME, au titre des socioprofessionnels.

9 - CAISSE DES ÉCOLES - DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - DÉSIGNATION

Au nom du groupe majoritaire, sont proposées les candidatures de :

- Mme RIOTTON
- Mme WASSER

Après sollicitation du Maire 2 listes de candidatures sont présentées,

Liste Ensemble pour Vallauris Golfe Juan

- Mme FERREIRA BARBOSA Virginie
- M. CHARTIER Laurent

Liste Force expérience pour notre ville

- M. MANAGO Michel
- Mme CAPPADONA Andrée

LE CONSEIL MUNICIPAL EST APPELÉ À VOTER.

ADOpte à l'unanimité la désignation au scrutin public à mains levées des représentants de la commune

Liste Ensemble pour Vallauris Golfe Juan obtient 4 voix

- Mme FERREIRA BARBOSA Virginie
- M. CHARTIER Laurent

Liste Force expérience pour notre ville obtient 6 voix

- M. MANAGO Michel
- Mme CAPPADONA Andrée

Un élu n'a pas pris au vote**Liste majorité**

- Mme RIOTTON
- Mme WASSER

ayant obtenu 24 voix représentant la majorité absolue des suffrages exprimés, en vertu de l'article L 2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales, sont élues déléguées du Conseil Municipal au Comité ou Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles.

**10 – SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE SOPHIA ANTIPOLIS HABITAT (S.A.H)
- REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET
DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES-
DÉSIGNATION**

Au nom de la majorité municipale est proposée la candidature pour la qualité :

- *D'Administrateur afin de siéger au Conseil d'Administration
Mme Claudy GIMENEZ*
- *De Représentant de la Commune au sein des AGO et AGE de Sophia Antipolis Habitat.
Mme Claudy GIMENEZ*

Après sollicitation du Maire, 2 candidatures sont présentées,

M. Michel MANAGO

En qualité d'Administrateur afin de siéger au Conseil d'Administration

Mme Marinette LANGLAIS

En qualité de Représentante de la Commune au sein des AGO et AGE de Sophia Antipolis Habitat.

LE CONSEIL MUNICIPAL EST APPELÉ À VOTER.

ADOpte à l'unanimité la désignation au scrutin public à mains levées des représentants de la commune

M. Michel MANAGO a obtenu 6 voix

En qualité d'Administrateur afin de siéger au Conseil d'Administration

Mme Marinette LANGLAIS a obtenu 6 voix

En qualité de Représentante de la Commune au sein des AGO et AGE de Sophia Antipolis Habitat.

5 élus n'ont pas pris part au vote.

Mme Claudy GIMENEZ ayant obtenu 24 voix représentant la majorité absolue des suffrages exprimés, dont 5 abstentions (M.CHARTIER, Mme CANTONI, Mme FERREIRA BARBOSA, Mme LEDUC et M. TIVOLI) en vertu de l'article L 2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales, est élue du Conseil Municipal en qualité respectivement d'administrateur afin de siéger au Conseil d'Administration et de représentant au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Assemblées Générales Extraordinaires de Sophia Antipolis Habitat.

11- SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (S.P.L.) SOPHIA – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Considérant le renouvellement du Conseil Municipal de la Commune en date du 28 juin 2020 et de l'élection de Monsieur Kevin LUCIANO en qualité de Maire le 04 juillet 2020, et conformément aux dispositions de l'article R.1524-3 du Code général des collectivités territoriales,

PREND ACTE du terme des fonctions de Madame Michelle SALUCKI en qualité de représentant permanent de la Commune au sein :

- du Conseil d'Administration,
- de l'Assemblée générale des actionnaires,
- du Comité permanent stratégique et de contrôle,
- de la Commission d'appel d'offres de la SPL SOPHIA.

DESIGNE en qualité de représentant permanent de la Commune de VALLAURIS GOLFE JUAN,

- Mme RIOTTON Christelle pour siéger au sein du Conseil d'Administration,
- Mme ANASSE Marie-Paule pour siéger au sein de l'Assemblée Générale,
- Mme AUBLIN Stéphanie pour siéger au sein du Comité permanent stratégique et de contrôle,
- M. FONCK Christophe pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offres de la SPL SOPHIA.

AUTORISE Mme RIOTTON Christelle agissant en qualité de mandataire de la Commune de VALLAURIS GOLFE JUAN siégeant au Conseil d'Administration, à accepter toutes fonctions dans le cadre de la représentation qui pourrait lui être confiée au sein de la SPL SOPHIA.

PRECISE l'absence d'autorisation de perception de rémunération et d'avantages pour les administrateurs au titre de leurs fonctions au sein de la Société,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette délibération.

12 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - CRÉATION ET MODALITÉS DE DÉSIGNATION DES MEMBRES

A L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal **DÉCIDE** le principe de création d'une Commission d'Appel d'Offres permanente, compétente pour l'ensemble des procédures formalisées supérieures aux seuils européens définis par décret, quel que soit l'objet de la procédure (travaux, fournitures courantes, services), et pour toute la durée du mandat ; **DÉCIDE** que les listes, une fois constituées de membres

titulaires et de membres suppléants, sont déposées, en séance, auprès du Secrétaire de séance pour enregistrement au procès-verbal pour être mise au vote dans la délibération suivante.

**13- COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - CRÉATION - DÉSIGNATION DES MEMBRES
LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

PROCÈDE à l'élection de cinq membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste parmi les listes candidates suivantes :

Membres titulaires	Membres suppléants
Liste Majoritaire	Liste Majoritaire
- M. VAZIA Georges	- Mme BAIN Blandine
- M. CHALVIN Eric	- Mme MUSSO Marion
- M. FONCK Christophe	- Mme ANASSE Marie-Paule
Liste « Force, Expérience pour notre Ville »	Liste « Force, Expérience pour notre Ville »
- M. AVRIL Eric	- Mme BONNUCELLI Carine
Liste « Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »	Liste EVGJ« Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »
- Mme CANTONI Emmanuelle	- Mme FERREIRA BARBOSA Virginie

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35

Bulletins blancs ou nuls : 1

Suffrages exprimés : 34

Majorité absolue : 18

Ont obtenus :

Liste Majorité : 24

Liste « Force, Expérience pour notre Ville » : 6

Liste « Ensemble pour Vallauris Golfe Juan » : 4

Liste « Une nouvelle ère pour Vallauris Golfe-Juan » : 1

Suffrages exprimés : 34

Nombre de siège à pourvoir : 5

Quotient électoral : 6.8

Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrage.

En cas d'égalité des suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptible d'être proclamé élu.

Selon répartition à la proportionnelle au plus fort reste :

Liste majoritaire : 3 sièges

Liste « Force, Expérience pour notre Ville » : 1

Liste « Ensemble pour Vallauris Golfe Juan » : 1

Sont élus :

<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
Liste Majoritaire	Liste Majoritaire
- M. VAZIA Georges	- Mme BAIN Blandine
- M. CHALVIN Eric	- Mme MUSSO Marion
- M. FONCK Christophe	- Mme ANASSE Marie-Paule
Liste « Force, Expérience pour notre Ville »	Liste « Force, Expérience pour notre Ville »
- M. AVRIL Eric	- Mme BONNUCELLI Carine
Liste « Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »	Liste EVGJ« Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »
- Mme CANTONI Emmanuelle	- Mme FERREIRA BARBOSA Virginie

14 - COMMISSION CONCESSIONS /DELEGATION DE SERVICE PUBLIC- CREATION ET MODALITES D'ELECTION DES MEMBRES

A L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal DECIDE le principe de création d'une Commission Concession/ Délégation de service public permanente, compétente pour toute la durée du mandat; DECIDE que les listes, une fois constituées de membres titulaires et de membres suppléants, sont déposées, en séance, auprès du Secrétaire de séance pour enregistrement au procès-verbal pour être mise au vote dans la délibération suivante.

15 - COMMISSION CONCESSIONS/DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - CREATION ELECTIONS DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PROCEDE à l'élection de cinq membres titulaires et suppléants de la Commission Concession/délégation de service public au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste parmi les listes candidates suivantes

<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
Liste Majoritaire	Liste Majoritaire
- FONCK Christophe	- BERTAGNA Christelle
- VAZIA Georges	- RAZAFIARISON Jean-Frédéric
- CHALVIN Eric	- PONS Jean Claude
Liste « Force, Expérience pour notre Ville »	Liste « Force, Expérience pour notre Ville »
- AVRIL Eric	- BONNUCELLI Carine
Liste « Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »	Liste « Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »
- CHARTIER Laurent	- LEDUC Emélie

Résultats du 1^{er} tour :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35
 Bulletins blancs ou nuls : 1
 Suffrages exprimés : 34
 Majorité absolue : 18

Ont obtenus :

Liste Majorité :24
 Liste « Force, Expérience pour notre Ville » : 6
 Liste « Ensemble pour Vallauris Golfe Juan » : 4

Suffrages exprimés : 34
 Nombre de siège à pourvoir : 5
 Quotient électoral : 6.8

Selon répartition à la proportionnelle au plus fort reste :
 Liste Majorité : 3 sièges
 Liste Force Expérience pour Notre Ville : 1 siège
 Liste Ensemble pour Vallauris Golfe Juan : 1 siège

En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptible d'être proclamé élu.

Sont donc élus en qualité de membres de la commission concession / délégation de service public :

En qualité de titulaires :
 - FONCK Christophe
 - VAZIA Georges
 - CHALVIN Eric
 - AVRIL Eric
 - CHARTIER Laurent

En qualité de suppléants :
 - BERTAGNA Christelle
 - RAZAFIARISON Jean-Frédéric
 - PONS Jean-Claude
 - BONNUCELLI Carine
 - LEDUC Emélie

16 - CRÉATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES- DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

CRÉE les commissions municipales suivantes :

- Commission des finances
- Commission des actions sociales

- Commission de l'urbanisme et environnement
- Commission des travaux
- Commission de la culture
- Commission du sport, éducation, jeunesse, enfance, petite enfance
- Commission de l'animation et des fêtes
- Commission du développement économique, artisanat, commerce

ONT VOTÉ POUR :

M. LUCIANO Kevin - M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra - Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émelie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA.

SE SONT ABSTENUS : Mme CAPPADONA Andrée - M. AVRIL Eric - M. MANAGO Michel - Mme LANGLAIS Marinette - M. POLYCARPE Marc - Mme Carine BONNUCELLI - M. TIVOLI Lionel.

VU les candidatures proposées,

En vertu de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, a désignés les membres des commissions de la façon suivante :

COMMISSION DES FINANCES :

Représentants de la liste de la majorité

BERTAGNA Christelle, SEPTIER Philippe, VAZIA Georges, BRUZZISI Dominique, CHALVIN Eric, WASSER Virginie, FONCK Christophe, RIOTTON Christelle

« Force, Expérience pour notre Ville »

MANAGO Michel, BONNUCELLI Carine

« Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »

LEDUC Émelie

« Une nouvelle ère pour Vallauris Golfe-Juan »

TIVOLI Lionel

COMMISSION DES ACTIONS SOCIALES

Représentants de la liste de la majorité

GIMENEZ Claudy, LANZA Catherine, MUSSO Marion, LE HOANG BA Patrick, PONS Jean-Claude, CELLAMARO Corinne, RAZAFIARISON Jean Frédéric, SALOUH Hassan

« Force, Expérience pour notre Ville »

CAPPADONA Andrée, LANGLAIS Marinette

« Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »

FERREIRA BARBOSA Virginie

« Une nouvelle ère pour Vallauris Golfe-Juan »

TIVOLI Lionel

COMMISSION DE L'URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Représentants de la liste de la majorité

ANASSE Marie-Paule, BERTAGNA Christelle, FONCK Christophe, CHALVIN Eric, BAIN Blandine, SEPTIER Philippe, VAZIA Georges, BRUZZISI Dominique

« Force, Expérience pour notre Ville »

LANGLAIS Marinette, AVRIL Eric

« Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »

CHARTIER Laurent

« Une nouvelle ère pour Vallauris Golfe-Juan »

TIVOLI Lionel

COMMISSION DES TRAVAUX

Représentants de la liste de la majorité

VAZIA Georges, ANASSE Marie-Paule, BRUZZISI Dominique, SEPTIER Philippe, CHALVIN Eric, PONS Jean-Claude, BERTAGNA Christelle, AUBLIN Stéphanie

« Force, Expérience pour notre Ville »

POLYCARPE Marc, MANAGO Michel

« Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »

CANTONI Emmanuelle

« Une nouvelle ère pour Vallauris Golfe-Juan »

TIVOLI Lionel

COMMISSION DE LA CULTURE

Représentants de la liste de la majorité

ARMANDO René, MUSSO Marion, Patrick LE HOANG BA, THIRY Laurent, SEBBAR Anne-Laure, CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra, BAIN Blandine, LANZA Catherine.

« Force, Expérience pour notre Ville »

BONNUCELLI Carine, POLYCARPE Marc,

« Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »

FERREIRA BARBOSA Virginie

« Une nouvelle ère pour Vallauris Golfe-Juan »

TIVOLI Lionel

COMMISSION DU SPORT, DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE, DE L'ENFANCE PETITE ENFACE

Représentants de la liste de la majorité

SALOUH Hassan, RIOTTON Christelle, MUSSO Marion, AUBLIN Stéphanie, WASSER Virginie, RAZAFIARISON Jean Frédéric, CHALVIN Eric, GIMENEZ Claudy

« Force, Expérience pour notre Ville »

CAPPADONA Andrée, POLYCARPE Marc

« Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »

LEDUC Emélie

« Une nouvelle ère pour Vallauris Golfe-Juan »

TIVOLI Lionel

COMMISSION DE L'ANIMATION ET DES FÊTES

Représentants de la liste de la majorité

WASSER Virginie, LANZA Catherine, SEBBAR Anne-Laure, THIRY Laurent, RAZAFIARISON Jean Frédéric, ARMANDO René, CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra, SALOUH Hassan

« Force, Expérience pour notre Ville »

BONNUCELLI Carine, POLYCARPE Marc

« Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »

CANTONI Emmanuelle

« Une nouvelle ère pour Vallauris Golfe-Juan »

TIVOLI Lionel

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ARTISANAT, COMMERCE

Représentants de la liste de la majorité

FONCK Christophe, LANZA Catherine, BAIN Blandine, SEBBAR Anne-Laure, CELLAMARO Corinne, CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra, ARMANDO René, BERTAGNA Christelle

« Force, Expérience pour notre Ville »

BONNUCELLI Carine, MANAGO Michel

« Ensemble pour Vallauris Golfe Juan »

CHARTIER Laurent

« Une nouvelle ère pour Vallauris Golfe-Juan »

TIVOLI Lionel

17- COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS - ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE DES CONTRIBUABLES PROPOSÉS EN VUE DES DÉSIGNATIONS PAR LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DRESSE une liste nominative de 32 contribuables remplissant les critères énoncés ci-dessus, afin que le Directeur Départemental des Finances puisse désigner les 8 commissaires titulaires ainsi que leurs 8 suppléants.

ONT VOTÉ POUR : M. LUCIANO Kevin - M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra -

ONT VOTÉ CONTRE : Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émilie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA

SE SONT ABSTENUS : Mme CAPPADONA Andrée - M. AVRIL Eric - M. MANAGO Michel - Mme LANGLAIS Marinette - M. POLYCARPE Marc - Mme Carine BONNUCELLI - M. TIVOLI Lionel.

18- DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX CONSEILS D'ÉCOLES

Le Conseil Municipal, ADOPTE à l'unanimité la désignation au scrutin public à mains levées.

Après proposition du Maire et aucune autre candidature n'étant présentée, mais l'opposition souhaite manifester son abstention et il procède au vote.

ONT VOTÉ POUR :

M. LUCIANO Kevin -M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme ORNARDEAU-CHEVAS Alexandra - - M. TIVOLI Lionel.

SE SONT ABSTENUS : *Mme CAPPADONA Andrée - M. AVRIL Eric - M. MANAGO Michel - Mme LANGLAIS Marinette -M. POLYCARPE Marc -Mme Carine BONNUCELLI - Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émelie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA Virginie*

En vertu de l'article L 2121-21 du Code général des Collectivités Territoriales,

Mme WASSER Virginie avec 25 voix est donc désignée représentante du conseil Municipal aux conseils d'écoles des 10 établissements scolaires du primaire de la commune.

19 - FIXATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU SEIN DU COMITÉ TECHNIQUE, DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES, DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE ET EN COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA VILLE DE VALLAURIS GOLFE-JUAN

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, MAINTIENT le nombre de représentants du personnel en Comité Technique (CT) en Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), en Commission Administrative Paritaire (CAP) ; et en Commission Consultative Paritaire (CCP) ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les arrêtés s'y référant.

ONT VOTÉ POUR : *M. LUCIANO Kevin -M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra -Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émelie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA Virginie - M. TIVOLI Lionel.*

SE SONT ABSTENUS : *Mme CAPPADONA Andrée - M. AVRIL Eric - M. MANAGO Michel - Mme LANGLAIS Marinette - M. POLYCARPE Marc -Mme Carine BONNUCELLI -*

**20- RAPPORT DE SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES-
PRESENTATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, PREND ACTE *du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes qui lui a été présenté pour l'année 2019 et annexé à la présente.*

**21- DÉCRET 2020-592 DU 15 MAI 2020 - MAJORATION DES HEURES
COMPLÉMENTAIRES**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, AUTORISE *Monsieur le Maire à signer toutes pièces de nature administrative, technique et financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération, INSCRIT les crédits correspondants aux budgets communaux.*

ONT VOTÉ POUR :

M. LUCIANO Kevin -M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra - Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émelie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA Virginie - M. TIVOLI Lionel.

SE SONT ABSTENUS : *Mme CAPPADONA Andrée - M. AVRIL Eric - M. MANAGO Michel - Mme LANGLAIS Marinette - M. POLYCARPE Marc -Mme Carine BONNUCELLI*

22- INDEMNITÉS DE FONCTION DES TITULAIRES DE MANDATS MUNICIPAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, APPROUVE *le versement des indemnités de fonction par un premier vote par référence à la tranche démographique 20.000 à 49.999 habitants,*

ONT VOTÉ POUR :

M. LUCIANO Kevin -M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra - TIVOLI Lionel

ONT VOTÉ CONTRE : *Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émelie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA*

SE SONT ABSTENUS : Mme CAPPADONA Andrée - M. AVRIL Eric - M. MANAGO Michel - Mme LANGLAIS Marinette - M. POLYCARPE Marc - Mme Carine BONNUCELLI

Puis,

APPROUVE le versement des majorations d'indemnités de fonction et à cette occasion,

ONT VOTÉ POUR :

M. LUCIANO Kevin - M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra -

ONT VOTÉ CONTRE : Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émelie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA

SE SONT ABSTENUS : Mme CAPPADONA Andrée - M. AVRIL Eric - M. MANAGO Michel - Mme LANGLAIS Marinette - M. POLYCARPE Marc - Mme Carine BONNUCELLI - TIVOLI Lionel

Et pour ces deux votes

ENTÉRINE :

- Que les représentations extérieures des élus municipaux peuvent permettre la perception et le cumul avec d'autres indemnités ;
- Qu'au titre des cumuls de mandats, un élu ne peut percevoir plus d'une fois ½ le montant de l'indemnité parlementaire sauf à ce que ses indemnités soient écrêtées ;

FIXE le versement des indemnités sur la base du tableau annexé à la présente,

AUTORISE l'inscription des crédits nécessaires au budget communal.

ONT VOTÉ POUR :

M. LUCIANO Kevin - M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra - Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émelie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA Virginie-

SE SONT ABSTENUS : Mme CAPPADONA Andrée - M. AVRIL Eric – M. MANAGO Michel – Mme LANGLAIS Marinette – M. POLYCARPE Marc –Mme Carine BONNUCELLI – TIVOLI Lionel

23 - DROIT A LA FORMATION DES ÉLUS

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, APPROUVE les orientations données à la formation des élus de la collectivité, telles que présentées ci-dessus, ainsi que ses modalités d'exercice, **DIT** que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65.

ONT VOTÉ POUR :

M. LUCIANO Kevin –M. FONCK Christophe – Mme ANASSE Marie-Paule – M. SALOUH Hassan – Mme LANZA Catherine – M. ARMANDO René – Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique – Mme GIMENEZ Claudy – M. VAZIA Georges – Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude – M. CHALVIN Eric – Mme BAIN Blandine – M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne – M. LE HOANG BA Patrick – M. THIRY Laurent – M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric – Mme SEBBAR Anne-Laure – Mme AUBLIN Stéphanie – Mme WASSER Virginie – Mme MUSSO Marion – Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra - Mme CAPPADONA Andrée - M. MANAGO Michel – Mme LANGLAIS Marinette – M. POLYCARPE Marc –Mme Carine BONNUCELLI –Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émelie LEDUC – Mme FERREIRA BARBOSA Virginie - M. TIVOLI Lionel.

S'EST ABSTENU : M. Eric AVRIL

24- PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, PREND ACTE du débat d'orientations budgétaires et de la présentation du rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2020, annexé à la présente.

25- PRÉSENTATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, PREND ACTE DE l'exécution du budget de l'exercice 2019 et **ARRETE** les résultats totaux des différentes sections budgétaires conformément au tableau ci-après :

	Résultat de clôture de l'exercice 2018 (A)	Part affectée à l'investissement exercice 2019 (B)	Opérations budgétaires de l'exercice 2019		Résultat de de l'exercice 2019 (C)	Opération d'ordre non budgétaire (D)	Résultat de clôture de l'exercice 2019 (E)=A-B+C+D
			Dépenses	Recettes			
Investissement	-2 211 195.37		9 325 259.16	9 999 682.38	674 423.22	- 15 929.98	-1 552 702.13
Fonctionnement	5 894 388.86	3 630 000	41 909 697.84	45 859 481.86	3 949 784.02		6 214 172.88
Total	3 683 193.49	3 630 000	51 234 957.00	55 859 164.24	4 624 207.24	- 15 929.98	4 661 470.75

L'opération d'ordre non budgétaire correspond à un titre d'ordre mixte pour reprise de provision établi par le Trésorier municipal.

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Trésorier municipal n'appelle ni observation ni réserve.

26- PRÉSENTATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET ASSAINISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ PREND ACTE DE de l'exécution du budget 2019 et arrête les résultats totaux des différentes sections budgétaires conformément au tableau ci-après :

	Résultat de clôture de l'exercice 2018 (A)	Opérations budgétaires de l'exercice 2019		Résultat de l'exercice 2019 (B)	Résultat de clôture de l'exercice 2019 (C) = A+B
		Dépenses	Recettes		
Investissement	1 361 441.67	1 267 342.31	1 812 460.02	545 117.71	1 906 559.38
Fonctionnement	3 914 343.59	4 520 570.29	993 407.54	-3 527 162.75	387 180.84
Total	5 275 785.26	5 787 912.60	2 805 867.56	-2 982 045.04	2 293 740.22

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour 2019 par Monsieur le Trésorier municipal n'appelle ni observation ni réserve.

27- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL (ANNEXE TOTEM)

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, ELIT MME BERTAGNA, pour assurer la présidence du Conseil municipal afin de délibérer sur le compte administratif 2019 ; **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget principal conformément au document annexé; **ARRETE** pour le budget principal les résultats 2019 comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2018 (A)	Part affectée à l'investissement exercice 2019 (B)	Opérations budgétaires de l'exercice 2019		Résultat de de l'exercice 2019 (C)	Opération d'ordre non budgétaire (D)	Résultat de clôture de l'exercice 2019 (E)=A-B+C+D
			Dépenses	Recettes			
Investissement	-2 211 195.37		9 325 259.16	9 999 682.38	674 423.22	- 15 929.98	-1 552 702.13
Fonctionnement	5 894 388.86	3 630 000	41 909 697.84	45 859 481.86	3 949 784.02		6 214 172.88
Total	3 683 193.49	3 630 000	51 234 957.00	55 859 164.24	4 624 207.24	-15 929.98	4 661 470.75

Montants en euros

ONT VOTE POUR : M. FONCK Christophe – Mme ANASSE Marie-Paule – M. SALOUH Hassan – Mme LANZA Catherine – M. ARMANDO René – Mme BERTAGNA Christelle – M. BRUZZISI Dominique – Mme GIMENEZ Claudy – M. VAZIA Georges – Mme RIOTTON Christelle – M. PONS Jean-Claude – M. CHALVIN Eric – Mme BAIN Blandine – M. SEPTIER Philippe – Mme CELLAMARO Corinne – M. LE HOANG BA Patrick – M. THIRY Laurent – M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric – Mme SEBBAR Anne-Laure – Mme AUBLIN Stéphanie – Mme WASSER Virginie – Mme MUSSO Marion – Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra – Mme CAPPADONA Andrée – M. AVRIL Eric – M. MANAGO Michel – Mme LANGLAIS Marinette – M. POLYCARPE Marc –Mme Carine BONNUCELLI –M. TIVOLI Lionel.

SE SONT ABSTENUS : Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émilie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA

Monsieur le Maire Kevin LUCIANO n'a pas pris part au vote.

28- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ASSAINISSEMENT (ANNEXE TOTEM)

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, ELIT Mme BERTAGNA, pour assurer la présidence du Conseil municipal afin de délibérer sur le compte administratif 2019 ; **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget assainissement conformément au document annexé ; **ARRETE** pour le budget assainissement les résultats 2019 comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2018 (A)	Opérations budgétaires de l'exercice 2019		Résultat de l'exercice 2019 (B)	Résultat de clôture de l'exercice 2019 (C) = A+B
		Dépenses	Recettes		
Investissement	1 361 441.67	1 267 342.31	1 812 460.02	545 117.71	1 906 559.38
Fonctionnement	3 914 343.59	4 520 570.29	993 407.54	-3 527 162.75	387 180.84
Total	5 275 785.26	5 787 912.60	2 805 867.56	-2 982 045.04	2 293 740.22

Montants en euros

ONT VOTE POUR : M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra - Mme CAPPADONA Andrée - M. AVRIL Eric - M. MANAGO Michel - Mme LANGLAIS Marinette - M. POLYCARPE Marc - Mme Carine BONNUCELLI - M. TIVOLI Lionel.

SE SONT ABSTENUS : Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émilie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA Virginie

Monsieur le Maire Kevin LUCIANO n'a pas pris part au vote.

29- COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RÉSULTAT

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, AFFECTE les résultats de la section de fonctionnement de l'exercice 2019 comme suit :

- À hauteur de 3 733 121.39 € en résultat reporté à la section de fonctionnement,

- À hauteur de 2 481 051.49 € en recettes de la section d'investissement (en excédent de fonctionnement capitalisé).

Ce montant permet de couvrir :

Le solde d'exécution négatif reporté de la section d'investissement de 1 552 702.13 €;

Le solde des restes à réaliser de l'exercice à hauteur de 928 349.36 € (2 952 160.36 € en dépenses et 2 023 811 € en recettes).

ONT VOTÉ POUR :

M. LUCIANO Kevin – M. FONCK Christophe – Mme ANASSE Marie-Paule – M. SALOUH Hassan – Mme LANZA Catherine – M. ARMANDO René – Mme BERTAGNA Christelle – M. BRUZZISI Dominique – Mme GIMENEZ Claudy – M. VAZIA Georges – Mme RIOTTON Christelle – M. PONS Jean-Claude – M. CHALVIN Eric – Mme BAIN Blandine – M. SEPTIER Philippe – Mme CELLAMARO Corinne – M. LE HOANG BA Patrick – M. THIRY Laurent – M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric – Mme SEBBAR Anne-Laure – Mme AUBLIN Stéphanie – Mme WASSER Virginie – Mme MUSSO Marion – Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra – Mme CAPPADONA Andrée – M. AVRIL Eric – M. MANAGO Michel – Mme LANGLAIS Marinette – M. POLYCARPE Marc – Mme Carine BONNUCELLI

SE SONT ABSTENUS : Mme CANTONI Emmanuelle – M. Laurent CHARTIER – Mme Émilie LEDUC – Mme FERREIRA BARBOSA Virginie – M. TIVOLI Lionel.

30- DISSOLUTION ET TRANSFERT DU BUDGET ASSAINISSEMENT AU BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, VALIDE la dissolution du budget assainissement; **APPROUVE** la réintégration des comptes du budget assainissement au budget principal, selon la balance jointe en annexe.

ONT VOTÉ POUR :

M. LUCIANO Kevin – M. FONCK Christophe – Mme ANASSE Marie-Paule – M. SALOUH Hassan – Mme LANZA Catherine – M. ARMANDO René – Mme BERTAGNA Christelle – M. BRUZZISI Dominique – Mme GIMENEZ Claudy – M. VAZIA Georges – Mme RIOTTON Christelle – M. PONS Jean-Claude – M. CHALVIN Eric – Mme BAIN Blandine – M. SEPTIER Philippe – Mme CELLAMARO Corinne – M. LE HOANG BA Patrick – M. THIRY Laurent – M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric – Mme SEBBAR Anne-Laure – Mme AUBLIN Stéphanie – Mme WASSER Virginie – Mme MUSSO Marion – Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra – Mme CAPPADONA Andrée – M. AVRIL Eric – M. MANAGO Michel – Mme LANGLAIS Marinette – M. POLYCARPE Marc – Mme Carine BONNUCELLI –

SE SONT ABSTENUS : Mme CANTONI Emmanuelle – M. Laurent CHARTIER – Mme Émilie LEDUC – Mme FERREIRA BARBOSA Virginie

31- BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL (ANNEXE TOTEM)

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, APPROUVE le budget primitif 2020 du budget principal tel que détaillé dans le document budgétaire annexé, soit :

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Fonctionnement	44 151 570,00	44 151 570,00
dont au titre du présent exercice	44 151 570,00	40 418 448,61
dont résultat reporté		3 733 121,39
Investissement	14 430 287,00	14 430 287,00
dont au titre du présent exercice (y compris compte 1068)	9 925 424,51	12 406 476,00
dont restes à réaliser	2 952 160,36	2 023 811,00
dont solde reporté	1 552 702,13	
TOTAL	58 581 857,00	58 581 857,00

APPROUVE l'attribution des subventions de fonctionnement et d'équipement telles que listées en annexe du budget

AUTORISE Monsieur le Maire à signer :

- Les conventions à intervenir avec les organismes de droit privé dont le montant de la subvention annuelle dépasse 23 000 €, en application des dispositions de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et de l'article 1^{er} du décret n°2001-495 du 6 juin 2001

- Les contrats d'objectifs à intervenir avec d'autres organismes de droit privé subventionnés par la commune qui n'entrent pas dans le champ d'application des dispositions susvisées.

ONT VOTÉ POUR :

M. LUCIANO Kevin - M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra -

ONT VOTÉ CONTRE : TIVOLI Lionel

SE SONT ABSTENUS : Mme CAPPADONA Andrée - M. AVRIL Eric - M. MANAGO Michel - Mme LANGLAIS Marinette - M. POLYCARPE Marc - Mme Carine BONNUCELLI - Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émélie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA Virginie

32- PROFESSION D'ASSISTANT MATERNEL - CONVENTION AVEC LE REGROUPEMENT INTERCOMMUNAL DES ASSISTANTS MATERNELS NON PERMANENTS DU DÉPARTEMENT 06

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le Regroupement Intercommunal des Assistants Maternels Non Permanents des Alpes Maritimes, PRÉVOIT les montants financiers nécessaires au budget communal.

33- MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE - PRESTATION DE SERVICE UNIQUE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT- AVENANT A LA CONVENTION

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, ADOPTE le nouveau barème tel que détaillé à l'avenant joint à la présente, AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention relative à la prestation de service unique pour l'accueil du jeune enfant.

34- CONVENTION ENTRE LE DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES ET LA COMMUNE DE VALLAURIS GOLFE-JUAN RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative au fonctionnement du relais assistants maternels avec le Conseil Départemental.

35- REMISE DE PRIX AUX LAURÉATS DU BACCALAURÉAT 2020 MENTION « TRÈS BIEN »

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, ATTRIBUE aux élèves domiciliés à Vallauris Golfe-Juan un prix de 100 € destiné à récompenser l'obtention d'une mention « très bien » au baccalauréat 2020; DIT que les crédits y afférents sont inscrits au Budget communal pour l'exercice 2020.

36- BILAN CESSIONS ET ACQUISITIONS 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, PREND ACTE du bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières concernant l'année 2019.

37- TRAVAUX AVENUE GEORGES CLEMENCEAU : RÉTROCESSION INDIVISION BY 121

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE l'acquisition de la parcelle représentant l'emprise du trottoir d'environ 103 m² et issue de la division parcellaire à venir de la parcelle cadastrée section BY 121 à l'euro symbolique, frais d'acte en sus à la charge de la ville, laquelle sera intégrée au Domaine Public Communal, AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et à signer toutes les pièces, actes et documents afférents aux actes et effets ci-dessus exposés, PRÉCISE que les dépenses en résultant seront inscrites au budget communal.

38- TRAVAUX AVENUE GEORGES CLEMENCEAU : RÉTROCESSION COPROPRIÉTÉ BY 156

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée BY 156 à l'euro symbolique, frais d'acte en sus à la charge de la ville, laquelle sera intégrée au Domaine Public communal, AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et à signer toutes les pièces, actes et documents afférents aux actes et effets ci-dessus exposés; PRÉCISE que les dépenses en résultant seront inscrites au budget communal.

39- CESSION GARAGE SUBREVILLE LOT N°87 BATIMENT E

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE la vente de ce lot de copropriété, libre de toute occupation telle que décrite à la présente du bien cadastré section BW 595 lot n°87, 14 avenue Jaubert à 06220 Vallauris, au montant de 20 000€ (Vingt Mille euros); frais de notaires en sus, et aux conditions ci-dessus exposées, **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et à signer toutes les pièces, actes et documents afférents aux actes et effets ci-dessus exposés, **PRÉCISE** que les recettes en résultant seront inscrites au budget communal.

40- CESSION GARAGE SUBREVILLE LOT N°94 BATIMENT E

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE la vente de ce lot de copropriété, libre de toute occupation telle que décrite à la présente du bien cadastré section BW 595 lot n°94, 14 avenue Jaubert à 06220 Vallauris, au montant de 20 000€ (Vingt Mille euros) frais de notaires en sus, et aux conditions ci-dessus exposées; **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et à signer toutes les pièces, actes et documents afférents aux actes et effets ci-dessus exposés, **PRÉCISE** que les recettes en résultant seront inscrites au budget communal.

41- MISE EN ENQUETE PUBLIQUE RÉGULARISATION EMPRISE COPROPRIÉTÉ KÉRAMOS

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, AUTORISE l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique sur ce projet; **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et à signer toutes les pièces, actes et documents afférents aux actes et effets ci-dessus exposés, **PRÉCISE** que les dépenses en résultant seront inscrites au budget communal.

42- ÉÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE - CRÉATION D'UN COURS D'1H30 ET DE SA TARIFICATION

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, ADOPTE la création d'une nouvelle offre supplémentaire de cours collectifs de danse d'1h30 par semaine, **FIXE** le tarif de cette offre à 45€ par trimestre pour les enfants.

43- CONVENTION TRIPARTITE - ASSOCIATION VÉTÉRINAIRE POUR TOUS 06, CONSEIL DÉPARTEMENTAL 06 ET COMMUNE DE VALLAURIS GOLFE -JUAN- STERILISATION DES CHATS LIBRES

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention tripartite concernant l'Action de stérilisation des chats Libres pour la commune de Vallauris Golfe-Juan, **DIT** que les dépenses y afférentes seront inscrites aux budgets communaux correspondants.

44- CONVENTION DE PARTENARIAT - MARCHE POTIER DU 09 AOUT 2020- CONVENTION ASSOCIATION VALLAURIENNE D'EXPANSION CÉRAMIQUE (A.V.E.C)

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE ce projet de partenariat dans les conditions exposées et tel que selon le projet de convention annexée, **FIXE** le montant de la participation de la Commune a un coût n'excédant pas 6000 € TTC, **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention de partenariat qui sera établie avec l'A.V.E.C., **DIT** que les dépenses y afférentes seront inscrites au budget communal 2020.

45-CONVENTION DE PARTENARIAT - NOCTURNES DES ATELIERS D'ART, D'ARTISANAT ET GALERIES D'ART CHAQUE PREMIER JEUDI DU MOIS SUR LES PÉRIODES D'AOUT 2020 A DECEMBRE 2020- CONVENTION ASSOCIATION VALLAURIENNE D'EXPANSION CÉRAMIQUE (A.V.E.C).

A L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE ce projet de partenariat dans les conditions exposées et tel que selon le projet de convention annexée, **FIXE** le montant de la participation de la Commune à un coût n'excédant pas 5600 euros TTC, **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention de partenariat qui sera établie avec l'A.V.E.C., **DIT** que les dépenses y afférentes seront inscrites au budget communal 2020.

46- NATURE EN VILLE CESSION DES PARCELLES BZ 23, BZ 298, BZ 300, BZ 303, BZ 401 PROROGATION DE LA PROMESSE DE VENTE PAR AVENANT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBÉRÉ, APPROUVE la procédure d'urgence de la convocation du conseil municipal compte tenu de la signature prévisionnelle de l'acte authentique fixée au plus tard le 5 août 2020 et de la réunion avec les partenaires du projet en date du jeudi 16 juillet 2020.

ONT VOTÉ POUR :

M. LUCIANO Kevin -M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - M. SEPTIER Philippe - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra -M. TIVOLI Lionel.

ONT VOTÉ CONTRE : Mme CAPPADONA Andrée - M. AVRIL Eric - M. MANAGO Michel - Mme LANGLAIS Marinette - M. POLYCARPE Marc -Mme Carine BONNUCELLI - Mme CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émelie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA Virginie

PUIS

APPROUVE le principe de prorogation par avenant de la promesse de vente des parcelles BZ 23, BZ 298, BZ 300, BZ 303 et BZ 401 aux sociétés Icade Promotion et Vinci Immobilier jusqu'au 30 novembre 2020, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant de prorogation et tout document s'y rapportant.

ONT VOTÉ POUR :

M. LUCIANO Kevin -M. FONCK Christophe - Mme ANASSE Marie-Paule - M. SALOUH Hassan - Mme LANZA Catherine - M. ARMANDO René - Mme BERTAGNA Christelle - M. BRUZZISI Dominique - Mme GIMENEZ Claudy - M. VAZIA Georges - Mme RIOTTON Christelle - M. PONS Jean-Claude - M. CHALVIN Eric - Mme BAIN Blandine - - Mme CELLAMARO Corinne - M. LE HOANG BA Patrick - M. THIRY Laurent - M. RAZAFIARISON Jean-Frédéric - Mme SEBBAR Anne-Laure - Mme AUBLIN Stéphanie - Mme WASSER Virginie - Mme MUSSO Marion - Mme CORNARDEAU-CHEVAS Alexandra - Mme

CANTONI Emmanuelle - M. Laurent CHARTIER - Mme Émelie LEDUC - Mme FERREIRA BARBOSA Virginie.

SE SONT ABSTENUS : Mme CAPPADONA Andrée - M. AVRIL Eric -
M. MANAGO Michel - Mme LANGLAIS Marinette - M. POLYCARPE Marc - Mme Carine BONNUCELLI -
M. TIVOLI Lionel.

Monsieur SEPTIER Philippe n'a pas pris part au vote

SEANCE CLOSE A 00h35.

Fait à Vallauris, le 28 juillet 2020



Le Maire,
Kevin LUCIANO